L'ÉCHELLE CONTINENTALE : LE PROJET D'UNE EUROPE POLITIQUE DEPUIS 1948

jeudi 16 août 2018, par jbouffand

A savoir :

Quelques institutions de l'Union européenne :
– La Commission européenne
– Le Conseil des Ministres
– Le Parlement européen
– La Cour de Justice des Communautés Européennes

Pour mémoire : une institution indépendante de l'Union européenne :
– La Cour européenne des droits de l'homme

Une histoire en construction : le projet européen

Intégration européenne et indépendances nationales (1948-1957)

Dates :
– 1948 : congrès de La Haye
– 1950 : lancement de la **CECA** (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier)
– 1952-54 : échec de la **CED** (Communauté Européenne de Défense)

– Le contexte historique des débuts du projet européen : une Europe de l'Ouest affaiblie et ravagée par la Deuxième guerre mondiale, divisée par la Guerre froide naissante, inquiète devant la menace soviétique
– Le but du projet européen : rendre impossible le retour de la guerre en Europe, assurer la reconstruction et la prospérité du continent.

Une construction européenne plus économique que politique (1958-1992)

Dates :
– 1957 : Traité de Rome, naissance de la **CEE** (Communauté Economique Européenne)
– 1962 : lancement de la **PAC** (Politique Agricole Commune)
– 1965-66 : de Gaulle pratique la "politique de la chaise vide"
– 1966 : compromis de Luxembourg
– 1973 : premier élargissement (Royaume-Uni, Irlande, Danemark)
– 1979 : premières élections européennes
– 1981 : adhésion de la Grèce à la CEE
– 1986 : adhésion de l'Espagne et du Portugal ; adoption de l'Acte Unique européen
– 1992 : Traité de Maastricht

– La CEE se base sur l'exemple de la CECA, élargi à l'ensemble des secteurs économiques. Contrairement à la CECA, elle n'est pas clairement supranationale, mais elle peut mener des

politiques autonomes (PAC, politique d'aides régionales).
– Son succès est scandé par de nombreuses demandes d'adhésion dès le début des années 60 (Royaume-Uni).
– L'approfondissement de la construction européenne est entravé par la préférence de la France gaullienne pour une "Europe des patries" et par les égoïsmes nationaux (la France et la PAC, le "chèque britannique",...)

Depuis 1992 : un chantier inachevé

Dates :
– 1995 : Entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède
– 1997 : Traité d'Amsterdam
– 1999 : Traité de Nice
– 2002 : mise en circulation de l'euro
– 2004-2007 : Entrée de la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, de Chypre et de Malte
– 2007 : Traité de Lisbonne
– 2013 : Entrée de la Croatie
– 2016 : référendum britannique sur le Brexit

Les élargissements successifs de l'Union européenne imposent une révision des institutions européennes en raison de l'impossibilité d'obtenir un consensus dans une Union qui passe de 12 à 28 membres. Le vote à la majorité qualifiée gagne alors du terrain. Cependant sa mécanique complexe ne favorise pas l'adhésion des opinions publiques nationales au projet européen.

Le modèle européen, un sujet de discorde

La diversité des conceptions

A savoir :

Deux visions différentes de la construction européenne :
– Le fédéralisme : création d'une entité supranationale
– Le confédéralisme (ou unionisme) : les Etats-membres exercent en commun la souveraineté sans création d'une entité supranationale

Devant les conceptions opposées de ce que doit être la construction européenne, la "méthode Monnet", ou "méthode communautaire" s'est imposée, privilégiant les réalisations concrètes. Dans les faits, la synthèse "néo-fonctionnaliste" a donné naissance à des institutions hybrides, à la fois fédéralistes et confédéralistes.

Les institutions de l'UE et leur fonctionnement

(Cliquez pour télécharger le fichier pdf)

Pour ou contre la construction européenne : un large éventail de sensibilités

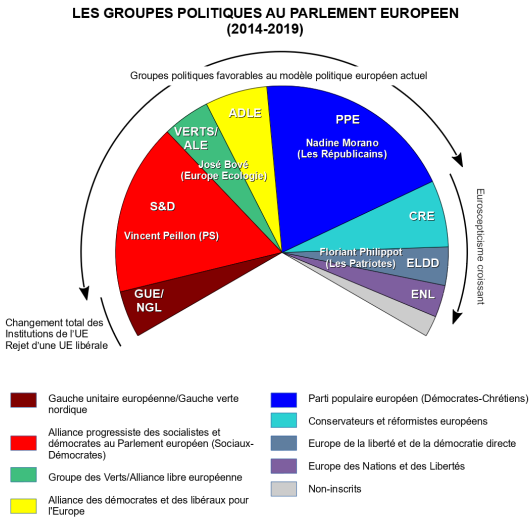

(cliquez pour agrandir)

Le projet européen fédère une large gamme de sensibilités politiques, du centre-gauche au centre-droit. Cependant, des oppositions irréductibles existent dans les partis de droite et d'extrême-droite (conservateurs, souverainistes, nationalistes) et d'extrême-gauche (anticapitalistes).

Une ambitions européenne à l'échelle du monde

Une puissance en construction ?

Une faible lisibilité de l'Union européenne sur la scène internationale
– Président du Conseil européen : Donald Tusk
– Président de la Commission européenne : Jean-Claude Juncker
– Président du Parlement européen : Antonio Tajani
– Présidence du conseil de l'Union européenne : présidence tournante de six mois, assurée à tour de rôle par les pays membres de l'Union.
– Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité : Federica Mogherini

Exemples d'échecs de la diplomatie européenne :
– la guerre en ex-Yougoslavie (1991-95)
– guerre d'Irak (2003)

Un embryon d'armée européenne ? l'Eurocorps

L'Union européenne manque de deux éléments du hardpower : une diplomation cohérente et une véritable armée européenne.

Un acteur des relations internationales

L'Union européenne est cependant devenu un acteur central des relations internationales, surtout sur le plan économique. Elle entretient des relations diplomatiques régulières avec les Etats-Unis, la Russie et de nombreux autres pays.

Un modèle toujours attractif et en extension

Les critères d'adhésion à l'UE (**Critères de Copenhague**) :
- des institutions politiques démocratiques, stables, garantissant le respect des droits de l'homme et des minorités
- une économie de marché viable ainsi que la capacité à faire face à la concurrence au sein du marché européen
- L'acceptation des objectifs de l'union politique, économique et monétaire, ainsi que des charges auxquelles doivent se soumettre les pays membres

Les pays actuellement candidats à l'entrée dans l'UE :
- Albanie
- Bosnie-Herzégovine
- Macédoine
- Monténégro
- Serbie
- Turquie

L'attractivité européenne s'explique par la prospérité de l'UE. Elle se manifeste par les flux migratoires clandestins ou légaux, mais aussi par les nombreuses candidatures de pays souhaitant entrer dans l'UE.

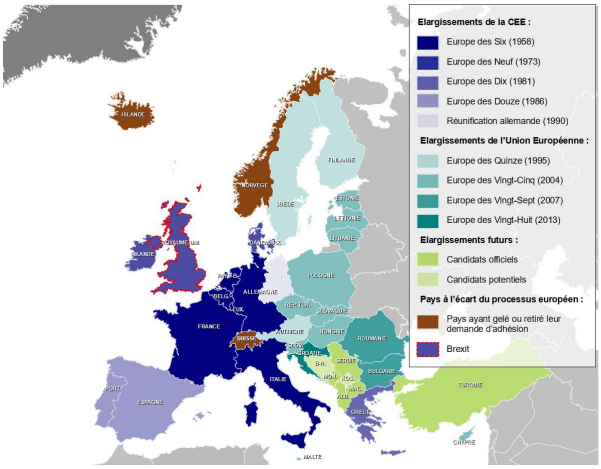

(cliquez pour agrandir)